

Bourbourg #09

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION

Janvier - Mars 2023

Mag

BONNE

et Heureuse

année

2023

BOURBOURG





1



2



3



4



5



6



7



8

- 1 - Marche au profit de l'association "Pour Audrey"
- 2 - 34èmes Foulées Bourbourgeoises
- 3 - Semaine Bleue
- 4 - Théâtre - "Les Bauderches se la racontent"
- 5 - Inauguration "Salon Guy Lefebvre" en Mairie
- 6 - Défilé de la Saint Martin
- 7 - Commémoration du 11 Novembre
- 8 - Concert de la Sainte Cécile

Retour en Images

ça s'est passé chez nous !



9



10

- 9 - Course de l'Espoir
- 10 - Plantation des arbres, "Plan 200000 arbres" de la CUD
- 11 - Marché de Noël des "Amis de Maxou"
- 12 - Collecte de jouets par le CMJ
- 13 - Réception de Sainte Cécile
- 14 - Réception de Sainte Barbe
- 15 - Hommage aux morts pour la France
- 16 - Distribution "Chèques Cadeaux Noël Séniors"
- 17 - Spectacle de Noël pour les écoles
- 18 - "En route vers Noël"



11



12



13



14



15



17



16



18

Chères bourbourgeoises,
Chers bourbourgeois,

Au seuil de cette nouvelle année qui annonce l'heure des bilans, des bonnes résolutions, des projets et bien sûr des vœux, je vous souhaite au nom de la Municipalité, que j'ai l'honneur de représenter, une bonne et heureuse année pour vous, mais aussi pour vos proches et vos amis. Que cette année 2023 vous apporte à tous : joie, bonheur, santé et succès !

Nous avons voulu, tout au long de l'année peaufiner, avec la dynamique équipe de la communication, notre bulletin "Bourbourg Mag", pour qu'il reflète au mieux la relation entre vous et vos élus, vos préoccupations journalières et notre engagement local au service de notre commune.

Nous avons compris, mes chers concitoyens, qu'il ne suffit pas seulement de savoir-faire mais aussi, aujourd'hui, de faire savoir afin de toujours mieux communiquer sur les projets communaux avec vous tous.

La pauvreté ne recule pas, les inégalités et la précarité sont en hausse dans notre pays surendetté, secoué par les turbulences de la zone euro et l'onde de choc lancée par la guerre en Ukraine, qui met notre Europe sous pression.

Dans ce contexte économique de plus en plus difficile pour notre commune et grâce à des efforts de gestion, nous avons réussi notre pari de ne pas augmenter les impôts locaux depuis le début de notre mandat, tout en améliorant et en offrant de nouveaux services.

2023 sera une année riche en travaux mais aussi en études. Plusieurs chantiers se finaliseront : fin de la rénovation de la médiathèque, finalisation de l'aménagement du pôle multimodal (gare), livraison du pôle santé... D'autres commenceront : réaménagement du centre-ville, réfection du parvis de l'Espace Jean Monnet, rénovation de la toiture de l'Eglise et de l'Espace Jean Monnet...



De nombreuses études seront également engagées en vue de retravailler notre plan pluriannuel d'investissements (Réaménagement de l'Espace Pierre de Coubertin, création d'un réseau de chaleur, aménagement du parc urbain, ...) et ainsi poursuivre nos investissements pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Bourbourg est à l'aube d'un nouveau cycle et continue à l'être dans bien des domaines : agriculture, commerces de proximité, associations, développement industriel, une commune pionnière dont nous pouvons être fiers.

En guise de conclusion, je vous livre un scoop, qui n'en est pas vraiment un pour ceux qui suivent nos séances du conseil municipal, et qui lisent notre Mag', nous allons enfin pouvoir poser la première pierre de notre lotissement dans la Zac de l'écluse, avec la création de 30 logements type béguinage qui manquent cruellement à notre commune.

En attendant, je vous souhaite à tous une bonne année 2023 et j'aspire de vous retrouver à mes vœux le jeudi 12 janvier 2023 à 19h à l'Espace Jean Monnet de Bourbourg.

Votre Maire,

Eric GENS
Maire de Bourbourg

De nombreux propriétaires immobiliers sont dans l'illégalité en France sans même le savoir. En effet, les articles 92 et 93 de la loi Alur de 2014 donnent la possibilité aux communes d'exiger un permis de louer pour les propriétaires qui louent leur bien vide ou meublé comme résidence principale.

Cette obligation imposée aux bailleurs privés permet de contrôler l'état des logements avant leur mise en location. La mesure a pour but de réduire le nombre de logements ne respectant pas les critères de "décence" et combattre ainsi la location de logements insalubres, indignes et indécents, ou ne respectant pas les normes en vigueur.

La lutte contre l'habitat indigne est prioritaire dans le volet habitat du contrat d'agglomération. Un protocole a été signé en 2005 parmi des principaux partenaires (Les 18 communes du territoire, Conseil Général, CAF, État, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat, Communauté Urbaine de Dunkerque). Sous la coordination de la CUD, en collaboration avec les services de la DDASS et les services déconcentrés de l'État, le premier travail fut la mise à jour des situations faisant l'objet d'un arrêté d'insalubrité.

Aussi, appelé Autorisation Préalable de Mise en Location (APML), ce projet communautaire est mis en place par la Communauté Urbaine de Dunkerque depuis 2019. Le protocole a été signé en novembre 2022 entre les partenaires. Celle-ci verra le jour sur notre commune de Bourbourg au 1er Avril 2023.

Un accompagnement se mettra en place car le concept est de donner les moyens de réaliser des contrôles a posteriori aux bailleurs privés. Il se fait avant la signature du bail. Un technicien référent est missionné pour une inspection afin de donner ou non son autorisation. L'objectif est de repérer et mettre fin aux situations de logement indigne en privilégiant la médiation et l'accompagnement, aussi de lutter contre les marchands de sommeil en informant les locataires et les propriétaires sur leurs droits et leurs devoirs.

Le permis de louer s'appliquera dans certaines zones de la ville (quartiers, rues, parties de rues...). Un zonage concernant ce dispositif a été établi et sera communiqué très prochainement. En attendant, pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site de la CUD : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service logement ainsi que son élue référente au 03.28.65.94.80 ou au CCAS, 2 rue Jean Vilain à Bourbourg.



Aurélié DEVOS
Adjointe au maire
Déléguée au Logement et Finances



"Lors de ma permanence logement du lundi, les dysfonctionnements à l'habitat tels que l'humidité, les moisissures, les problèmes électriques...sont de plus en plus évoqués. Pour le bien-être et la sécurité des Bourbourgeois, l'équipe municipale a décidé de mettre en place le permis de louer."

Evènement

Le carnaval fait son retour à Bourbourg !

Parole d' élu, Christophe CROMBEZ

C'est accompagné de sa cantinière STEPH', qui fête cette année ses 10 ans, que notre 2ème Tambour Major LE GRAND BABBLEKOUS, David FAVEAU lancera la bande de Bourbourg. Après quelques années de privation en raison de la crise sanitaire, cet événement est très attendu. C'est dans une ambiance festive que nous vous donnons rendez-vous grîmé, habillé de votre plus beau cletche, accompagné de vos berguenaeres ou de confettis pour les plus petits, afin de fêter dignement ce renouveau.

"Très heureux, fier et enthousiaste"

L'intronisation du nouveau tambour major est un élément majeur du renouveau de notre carnaval. Le changement se traduira également sur la future bande, recentrée, familiale et joyeuse. Le jet de harengs traditionnel sera accompagné d'une surprise. Je suis très heureux, fier et enthousiaste, de pouvoir préparer cet événement. Très heureux pour notre ville, pour les enfants et pour le traditionnel carnaval.



Arrivée de notre nouveau tambour major

Le Samedi 14 Janvier 2023, le suspense sera levé avec l'intronisation de David FAVEAU comme Tambour-Major officiel de la bande de Bourbourg LE GRAND BABBLEKOUS, par Pascal BONNE, Président de la confrérie des Tambours-Majors du carnaval de Dunkerque (CTMCD), le maire Eric GENS et son équipe municipale. Devenu le deuxième Tambour-Major bourbourgeois, il succède à FLOT'CHE 1er (Loïc LE FLOCH).

"Le carnaval est en nous à Bourbourg",

C'est vraiment un honneur et privilège de pouvoir vous présenter le nouveau tambour major qui aura la lourde tâche de représenter notre ville et ses valeurs carnavalesques. Son intronisation, sera un moment solennel et fort en émotion. Accompagné et épaulé par la confrérie des tambours majors, des associations carnavalesques, des musiciens, et de la cantinière, David sera le centre de ce renouveau.

Programme du Dimanche 26 Mars

11h : Repas des "Zamuztaers"

15h : Départ de la Bande de Bourbourg



Christophe CROMBEZ
Conseiller Délégué
Fêtes et Animation des Quartiers





L'ASSO ACTU

Atelier Fablab :

Des professionnels qualifiés
(développeur, infographiste, vidéaste) vous proposent :

- **Une Aide à la réparation de PC, perte de données, smartphone** : les mercredis 11 janvier, 8 février, 8 mars de 14h à 17h

Des initiations :

- Montage vidéo : les mercredis 11 janvier, 8 février, 8 mars de 14h à 17h
- Aide à l'utilisation des réseaux sociaux : les jeudis 19 janvier, 23 février, 23 mars de 14h à 17h
- Initiation au montage Vidéo : les jeudis 19 janvier, 23 février, 23 mars de 14h à 17h

Inscription ACM : sur andyvie.fr

Pour les vacances d'hiver :
à partir du lundi 9 janvier 2023 à 9h
Pour les vacances de printemps :
à partir du 13 mars 2023 à 9h



Le BaRaGoss :

Le BaRaGoss est un lieu ouvert à TOUS, pour le plaisir d'un moment partagé entre petits, moyens et grandes personnes !

On vient au BaRaGoss quand on veut et quand on peut, comme dans un café. On peut venir seul ou en famille, discuter, échanger autour d'une boisson ou d'un goûter. On peut aussi participer aux ateliers, jouer, dessiner, chanter, et on a même le droit de souffler !

Que vous soyez d'ici ou d'ailleurs, pour une année ou un café, Soyez les Bienvenu (e)s !!

- Chaque mardi matin de 9h à 12h
- Dimanche 29 janvier pour la dégustation de la galette de 14h à 17h.
- Dimanche 26 mars de 14h 00 à 17h00

Truc de filles :

Jeunes et moins jeunes filles, ce moment est pour vous.
Vendredi 10 février soirée Karaoké... réservation auprès de l'accueil de l'Asso au 0328235100

Les consultations prénatales et de planification familiale

L'équipe de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Département du Nord composée d'un médecin, une sage-femme, une conseillère conjugale et familiale, un infirmier et une secrétaire vous accueille pour :

- Des informations sur la vie affective et sexuelle
- Des questions autour de la contraception : prescription, délivrance et surveillance, contraception d'urgence, test de grossesse sur place
- Des entretiens pré et post IVG par une conseillère conjugale et familiale
- Des questions autour de la grossesse : consultation médicale pré conceptionnelle, suivi prénatal jusqu'à 7 mois, entretien pré et post natal, consultation gynécologique post-natale



**Cet accueil est ouvert à toutes et à tous.
il est confidentiel et d'accès gratuit.**

(prise en charge sans avance de frais, se munir de la carte vitale, gratuité des personnes sans couverture sociale)

TOUS LES MERCREDIS DE 10H A 13H30 A L'ASSO

Centre socio-éducatif de Bourbourg
Préférentiellement sur rendez-vous auprès
de la MNS Gravelines/Bourbourg
Contact : 03 59 73 46 50

Bourbourg

Janvier / Février / Mars 2023



Janvier

Dimanche 1er janvier
PASS 02 : MARCHÉ DU NOUVEL AN
Espace Pierre de Coubertin - Départ 9h

Jeudi 12 janvier
VŒUX À LA POPULATION
Espace Jean Monnet - 19h
Ouverture des portes à 18h30

Samedi 14 janvier
INTRONISATION DU NOUVEAU
TAMBOUR MAJOR
Espace Jean Monnet - 11h

Dimanche 15 janvier
"JE VEUX ÊTRE UN CHEVAL"
d'Agnès Desarthe, lecture par Adeline-Fleur Baude. Dans le cadre du temps fort "Histoires en Série, saison 5" par le Bateau Feu CIAC - 15h.
Renseignements et réservations Service Culture/Événementiel 03 28 22 01 42

Vendredi 20 (20h30) Samedi 21 (20h30)
et Dimanche 22 janvier (16h)
"J'AIME BIEN QUAND TOUT VA
DE TRAVERS" Théâtre.
Par "le Petit Théâtre des Loisirs Bourbourgeois"
Espace Jean Monnet - entrée sur place 6€

Dimanche 22 janvier
PASS 02 : MARCHÉ DU DIMANCHE
Espace Pierre de Coubertin - Départ 9h

Mardi 24 janvier
CONSEIL MUNICIPAL
Espace Jean Monnet - 18h30



Vendredi 27 janvier
PORTES OUVERTES
Ecole Saint Joseph et Collège Notre Dame
De 17h30 à 20h

Dimanche 29 janvier
VIDE-GRENIER
Organisé par "le Rotary Club"
Espace Jean Monnet - De 9h à 17h

Février

Jeudi 2 février
JOURNÉE DE SENSIBILISATION
AU HARCÈLEMENT
Organisée par les élèves du Lycée Charles Brasseur. (ouvert uniquement aux élèves du Collège Notre Dame)
Espace Pierre de Coubertin - 18h

Vendredi 3 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION "PARTS DE MÉMOIRE"
Espace Pierre de Coubertin - 18h

Dimanche 5 février
PASS 02 : MARCHÉ DU DIMANCHE
Espace Pierre de Coubertin - Départ 9h

Dimanche 5 février
HAS BEEN LUBRIQUE MÉCHANT (HLM)
Pièce de Théâtre d'Emmanuel Valloy
Pré-vente en mairie :
Mardi 24 et Mercredi 25 Janvier de 10h à 12h ; Mardi 31 Janvier, Mercredi 1er Février et Samedi 4 Février de 10h à 12h
Tarifs : 9 euros (7euros en pré-vente)
Espace Jean Monnet - 16h

Samedi 11 février
TIR À LA CARABINE
Organisé par "La Patriote"
Espace Pierre de Coubertin - 14h30

Jeudi 16 février
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES RETRAITÉS FO
Espace Jean Monnet - 14h30

Eric Gens
Maire de Bourbourg
Conseiller délégué
à la Communauté Urbaine de
Dunkerque
Vice-Président du SIVOM des
Rives de l'Aa et de la Colme

et les membres
du Conseil Municipal

ont le plaisir de vous inviter

Cérémonie
des Vœux
20/23
BOURBOURG

le Jeudi 12 Janvier 2023
19h | Espace Jean Monnet

Dimanche 19 février
PASS 02 : MARCHÉ DU DIMANCHE
Espace Pierre de Coubertin - Départ 9h

Dimanche 19 février
LOTO
Organisé par "Ensemble, aidons-les"
Espace Jean Monnet
Ouverture des portes 13h

Mars

Mercredi 1er mars
DON DU SANG
Espace Jean Monnet
De 10h à 12h30 et 14h à 18h

Vendredi 3 mars
VERNISSAGE D'EXPOSITION
"CONFRONTATION : BOURBOURG D'HIER ET D'AUJOURD'HUI"
Documents et photographies par Christian Carne et Michel Vercllytte.
Exposition visible du 4 mars au 6 avril
Médiathèque Municipale - 18h

Dimanche 5 mars
PASS 02 : MARCHÉ DU DIMANCHE
Espace Pierre de Coubertin - Départ 9h

Dimanche 5 mars
LOTO DU DON DU SANG.
Espace Jean Monnet
Ouverture des portes 13h

Mercredi 8 mars
JOURNÉE DE LA FEMME
"J'ai fait une belle croisière avec Jean-Pierre"
Pièce-cabaret de Julien Geskoff & Cécile Bournay - Par la Cie Le Bruit des Couverts, en partenariat avec Bateau Feu
Espace Jean Monnet - 18h

Samedi 11 mars
FORUM DES MÉTIERS
Organisé par "le Rotary Club"
Espace Jean Monnet - De 9h à 17h

Samedi 11 Mars
TIR À LA CARABINE
Organisé par "La Patriote"
Espace Pierre de Coubertin - 14h30

Dimanche 12 mars
LOTO
Organisé par "le Rotary Club"
Espace Jean Monnet
Ouverture des portes 13h

Vendredi 17 mars
SAINT PATRICK
En partenariat avec le Rotary Club
Espace Jean Monnet

Samedi 18 et Dimanche 19 mars
OPÉRATION DE RAMASSAGE DE DÉCHETS
"HAUTS DE FRANCE PROPRES 2023"
Organisée par "Bourbourg Nature et Environnement"
Espace Pierre de Coubertin
Départ 9h30

Dimanche 19 mars
JOURNÉE DU SOUVENIR À LA MÉMOIRE
DES VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES DE
LA GUERRE D'ALGÉRIE ET DES COMBATS
EN TUNISIE ET AU MAROC

Dimanche 19 mars
LOTO
Organisé par "l'Association des retraités et préretraités CFDT de Bourbourg et environs"
Espace Jean Monnet
Ouverture des portes 13h

Dimanche 19 mars
PASS 02 : MARCHÉ DU DIMANCHE
Espace Pierre de Coubertin
Départ 9h

Dimanche 26 mars
REPAS DES ZAMUZTEARS
Réservation avant le 15 mars
+ d'infos : asso-leszamuztaers@laposte.net
Facebook "Asso Les Zamuztears"
Espace Jean Monnet - De 11h à 14h

Dimanche 26 mars
BANDE DE BOURBOURG

Mardi 28 mars
CONSEIL MUNICIPAL
Espace Jean Monnet - 18h30



CCAS - MANIFESTATION "SENIORS"
Toutes ces manifestations sont ouvertes aux Bourbourgeois ainsi qu'aux personnes extérieures de 60 ans et plus. Toutes les activités payantes seront à régler lors de l'inscription.

Vendredi 6 janvier
GALETTE DES ROIS - APRES-MIDI DANSANT
Dégustation de galettes des rois suivie d'un après-midi dansant.
Cette manifestation est exclusivement réservée pour les Bourbourgeoises/bourbourgeoises.
Espace Pierre de Coubertin 14h - 17h



Jeudi 9 février
CONCOURS DE PÂTISSERIE ET BELOTE
De 9h à 11h se déroulera le concours de pâtisserie avec la réalisation d'une charlotte. Puis de 14h à 18h, le concours de belote avec la dégustation des charlottes. Un tarif de 5 euros vous sera demandé à l'entrée. Les inscriptions se feront au CCAS de Bourbourg à partir du 23 Janvier.
Espace Pierre de Coubertin

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à contacter Catherine au CCAS de Bourbourg tel : 03.28.65.94.80.

Espace Jean Monnet - Changement de menuiseries



Rue du 11 Novembre - Création d'un parking de 50 places



Médiathèque - Changement des sols et mise en peinture



Pôle Santé - Avancement des travaux



Ecole Billaut - Changement des sols



Illumination de Noël



Salle Albert DENVERS - Changement de menuiseries



4 questions à... **Davy WADOUX**

Adjoint à la Sûreté et la Tranquillité Publique sur la sécurité dans notre commune.

Le Mag :

Les déjections canines... Malgré la campagne de ramassage des déjections de nos animaux de compagnie, les habitants se plaignent qu'il y en ait toujours sur la voie publique. Quelle réaction envisagez-vous ?

DW :

L'équipe municipale a décidé de délibérer sur l'instauration d'un forfait de nettoyage ainsi que l'augmentation de l'amende forfaitaire. Celle-ci a un rôle dissuasif. Elle passera de 35€ (2ème classe) à 135€ (4ème classe) pour toutes les personnes ne ramassant pas les déjections canines sur le domaine public c'est-à-dire : trottoirs, espaces verts, espaces de jeux, parc et jardins. Pour tout manquement à cette règle, un supplément de nettoyage vous sera facturé 65€.

Le Mag :

Les zones bleues sont des places de parking gratuites mais à durée limitée.

Pouvez-vous nous expliquer l'utilité de ce type de stationnement ?

DW :

Depuis cet été, nous constatons que nos agents de police verbalisent régulièrement sur ces différentes zones qui ne sont pas respectées. Malheureusement, ce n'est pas notre objectif. Nous voulons une fluidité afin que tout le monde puisse accéder à nos commerces et sécuriser notre centre-ville. Ce non-respect est sanctionné d'une amende de 35€ (2ème classe).



Davy WADOUX

Adjoint au Maire délégué à la Sécurité, à la Sûreté et à la Tranquillité Publique

"La Zone Bleue nous facilite la vi(II)e, respectons-là "

Le Mag :

Certains automobilistes continuent de se garer sur les trottoirs ou autres endroits.

Comment allez-vous répondre ?

DW :

Eu égard aux nombreux contrevenants constatés, il est important de rappeler la dangerosité ou la gêne qu'occasionne ce type de stationnement. En effet, le stationnement sur trottoir, air piétonne, place réservée ou sur un passage piéton constitue un danger pour les usagers (PMR, poussettes, trajets d'école...). Vous risquez une contravention pouvant atteindre 135€.

Le Mag :

Vous êtes souvent interpellé sur le tapage nocturne et diurne qui est l'un des sujets récurrents

Pouvez-vous nous faire un rappel des lois ?

DW :

En référence à l'arrêté N°488/2010 du 10 Octobre 2010 ainsi que l'article R 1336-5 du code de la santé publique, nous vous rappelons que les bruits excessifs par leur durée, leur répétition ou leur intensité, susceptibles de troubler la tranquillité des habitants sont interdits. Leurs auteurs seront poursuivis et les forces de l'ordre saisiront le matériel pour destruction.



Nouveaux Commerces

Studio CHARLY

Photographe

26 rue Paul Machy

59630 BOURBOURG

Accueil sur Rendez-vous : 06 82 53 68 07



Aux Saveurs de Bourbourg

Épicerie fine - Crèmerie – Fromagerie – Chocolat – Spiritueux

11 place du Général de Gaulle

59630 BOURBOURG

Horaires d'ouverture :

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 19h

Samedi de 9h à 18h

Contact : 06 17 20 33 39

bonjour@aux-saveurs-de-bourbourg.fr

www.aux-saveurs-de-bourbourg.fr



Mise à l'Honneur

Pierre BOULANGER "La Trifouille"

Lors du Marché de Noël de Bourbourg, Pierre BOULANGER a reçu la Chartre Qualité de la part de Jean-lin PLANCKE artisan de la Chambre des Métiers et de l'artisanat des Hauts de France, mais aussi, représentant de la Commission Territoriale Dunkerque/Hazebrouck. Pierre BOULANGER, entrepreneur individuel, est en activité depuis Mai 2016. Établie à BOURBOURG, son activité est spécialisée dans le secteur de la fabrication de bière « La Trifouille » et de miel.



Boucherie "Au petit boucher"

Le Jeudi 18 Novembre, notre boucher a reçu de la part de la confrérie de Saint Antoine, le 1er prix du trophée du concours international du meilleur potjvleesch. Cette remise de prix s'est déroulée en présence de Benoît EVERAERE, 1er Adjoint, Alain KIEKEN, Adjoint au Développement Economique et du Vice-Président de la CCI de Dunkerque Paul LAMIN
BRAVO à Matthieu REZAC de la boucherie "Au petit boucher"
(14, place du Général De Gaulle)



Elections du Conseil Municipal des Jeunes



Notre Conseil Municipal des Jeunes est composé de 16 conseillers Bourbourgeois répartis dans deux instances : Le CME (Conseil Municipal des Enfants) et le CMA (Conseil Municipal des Adolescents). Ils sont élus pour 2 ans.

Le CME est composé d'élèves de 9 à 10 ans en CM1 et CM2 dans les écoles de notre commune. Les 8 enfants élus sont : **AUTRICQUE Louane, CARPENTIER Hayden, DELOBELLE Inès, FICHEX Clara, GARCIA Lana, LEHMHUS Noëlyne, NOBLET Leena et VERRIELE Noah.**

Le CMA est composé de 8 adolescents de 11 à 15 ans et qui habitent notre commune. Les représentants sont **BRANLY Anicet, BRIOIS Yanis, CROMBEZ Luc, DELOBELLE Jules, FOURNIER Manon, HAMY Kiméra, HARRE Luna et SAEGERMAN Léo.**

L'investiture s'est déroulée le 17 décembre dernier. Nous leur souhaitons la bienvenue dans leur nouvel engagement et nous remercions ceux qui ont terminé leur mandat pour leur implication.

Soirée de l'emploi du 8 décembre 2022

Le jeudi 8 décembre a eu lieu la soirée de l'emploi à l'Espace Pierre de Coubertin. De nombreuses entreprises sont venues présenter les métiers d'avenir. Les centres de formations ont répondu présents afin de mobiliser les demandeurs d'emploi, les salariés ainsi que les candidats à la formation toutes générations confondues. En effet, avec la mise en place par la CUD d'un grand plan d'investissement d'avenir communautaire pour les 5 années à venir, c'est 12 000 emplois directs qui seront créés dans plusieurs secteurs d'activité (production industrielle, transports/logistique, hôtellerie/restauration...).

Pour plus d'information, si vous avez - 26 ans, vous pouvez contacter la Mission Locale de Bourbourg au 03.28.22.21.03, pour les + 26 ans vous pouvez vous rapprocher de Pierre LEGROS, Conseiller en Insertion Professionnelle à l'Antenne PLIE de Bourbourg au 03.28.65.94.80 ou d'Entreprendre Ensemble au 03.28.22.64.00.



Etat Civil

Mariages

15 Octobre 2022

M. BOULENGER Christophe
et **Mme CAPPEL Aurore**

Noces de Palissandre

Le Samedi 19 Novembre 2022

M. et Mme LEFEBVRE



Bourbourg une Passion Commune

"Quelle année !

Il nous serait encore plus difficile que l'année passée d'énumérer tout ce qui a été entrepris, réalisé ou organisé durant cette année 2022 qui nous a enfin offert une liberté de mouvement et de circulation quasi normale.

A ce titre, nous remercions sincèrement et chaleureusement toutes celles et ceux qui oeuvrent au quotidien pour rendre cela possible, que ce soient les Elus, le personnel municipal, les services techniques, les bénévoles...

Tout ce que nous pouvons vous garantir c'est que 2023 sera encore plus riche en projets, festivités ainsi qu'en manifestations sportives et culturelles.

C'est forts de ce constat et de cette promesse que tous les membres de l'association "Bourbourg, une Passion Commune" vous souhaitent à vous, ainsi qu'à vos proches, une belle et heureuse année 2023.

Puisse-t-elle vous combler de tout ce que vous pouvez souhaiter, que ce soit personnel ou professionnel mais avant

tout, portez-vous bien et prenez soin de vous et de vos proches.

Nous vous souhaitons tout ce que vous souhaitez qu'on vous souhaite... mais en mieux !"

Bourbourg une passion commune pour le groupe majoritaire

Bourbourg l'Avenir Gagnant

"Cher(e)s Bourbourgeois(e)s.

A l'occasion de la nouvelle année, les élus du groupe minoritaire ainsi que les membres de l'association "Objectif Bourbourg" vous souhaitent, ainsi qu'à vos proches et à tous ceux qui vous sont chers, une bonne et heureuse année 2023.

Nous tenons à adresser un message de remerciement à celles et ceux, qui au quotidien participent au bien vivre-ensemble.

Merci aux bénévoles, citoyennes et citoyens qui démontrent au quotidien par leurs actions que le tissu associatif est le ciment d'une commune.

Soyez assurés que nous saurons encore nous montrer dignes de votre choix et de votre confiance exprimée en 2020 à notre égard. C'est au service de toutes et de tous que nous agissons depuis le début de ce mandat.

Objectivité et réalisme forgent notre action dans la défense de vos intérêts.

Enfin, nous espérons, comme vous, que l'année 2023 verra le retour à une vie meilleure, propice aux liens familiaux et sociaux."

Les élus du groupe "Bourbourg, l'avenir gagnant !"

OUI-PUB
VOUS AVEZ LE CHOIX

> Vous souhaitez continuer à recevoir les imprimés publicitaires dans votre boîte aux lettres ? Apposez cet autocollant sur votre boîte.

OUI-PUB
IMPRIMÉS PUBLICITAIRES ACCEPTÉS

> À l'inverse, les imprimés publicitaires encombrant votre boîte ? Vous n'y prêtez plus attention ? Sachez que vous ne les recevrez bientôt plus...

À compter du 2 février 2023, la distribution « toutes boîtes aux lettres » d'imprimés publicitaires ne mentionnant pas un nom et une adresse de destinataire sera interdite dans l'agglomération.

Seuls les habitants ayant donné leur autorisation conformément de la recevoir, après 3 jours d'attente depuis l'envoi des imprimés publicitaires, nous pouvons poser sur votre boîte aux lettres l'autocollant OUI-PUB à jeter.

Les documents d'information des journaux comme Le Nord et le Pas de Calais, les magazines de votre commune, de la Communauté urbaine et à caractère publicitaire ne sont pas concernés par cette interdiction. Vous continuerez de les recevoir dans votre boîte aux lettres.

> Et toujours le bon geste de tri... Le papier se jette dans le sac jaune !

Plus d'infos sur : www.jejettemoins-dk.fr (rubrique mes infos déchets)

En 2020, + de 670 500 tonnes d'imprimés publicitaires non adressés ont été distribués en France (884 000 en 2018), alors que près de la moitié des français de 16 ans et plus déclarent ne pas lire la presse quotidienne nationale ou locale et avoir prêté attention au moins 1 fois par semaine. Source : Adreval - Agence de la Transition Écologique, novembre 2020.

Une expérimentation sur 3 ans Afin de repenser la diffusion publicitaire « toutes boîtes » et d'en limiter l'impact environnemental, le ministère de la Transition écologique et l'ADEME lancent l'expérimentation « OUI-PUB » dans 8 communes. La Communauté urbaine de Dunkerque a choisi de prendre part à cette expérimentation car elle s'inscrit pleinement dans la démarche « 30 jours moins de 300 tonnes » qui vise à faire réduire la production de déchets par le tri sélectif, le tri, la réparation...

Une expérimentation sur 3 ans prévue dans la loi Climat et Résilience adoptée le 22 août 2021.

Permanences du Maire

Eric GENS

reçoit les Bourbourgeois sur rendez-vous au **03 28 65 96 41**

Permanences des élus sur rendez-vous

Aurélien DEVOS

Adjointe, déléguée aux finances et au logement

CCAS : Tél. 03 28 65 94 80

Florence SMEE

Adjointe, déléguée aux affaires sociales, à la santé et aux seniors

CCAS : Tél. 03 28 65 94 80

Davy WADOUX

Adjoint, délégué à la sûreté, à la sécurité et à la tranquillité publique

Tél. 03 28 65 96 41

Alain KIEKEN

Adjoint, délégué au développement économique, au commerce et à l'artisanat

Tél. 03 28 65 96 41

Expérimentation «OUI-PUB» Communauté Urbaine Dunkerque

A partir de Février 2023, Si vous souhaitez disposer de la publicité non adressée, apposez le oui pub sur votre boîte aux lettres. Cela remplacera le "Non à la pub".

Dans le cadre de la loi climat et résilience adoptée le 22 août 2021, la Communauté urbaine de Dunkerque a souhaité adhérer à l'expérimentation "oui pub" menée par l'ADEME et le Ministère de la Transition Ecologique sur 14 territoires à l'échelon national.

Elle débutera le 2 février 2023 sur le territoire de la Communauté urbaine de Dunkerque. Si vous souhaitez disposer de la publicité non adressée, apposez le oui pub sur votre boîte aux lettres.

Dans tous les cas, avec ou sans oui pub, vous continuerez à recevoir dans votre boîte aux lettres les documents d'information tels les journaux quotidiens, hebdomadaires, mensuels, les magazines de votre commune, de la communauté urbaine et à vocation culturelle.

Pour plus de renseignements : www.communaute-urbaine-dunkerque.fr

Je déménage et ou j'emménage sur la commune de Bourbourg Comment faire une demande d'interdiction de stationnement ?

Le dossier est à retirer au Service Population en Mairie. La demande doit être déposée 15 jours avant l'événement au Service Urbanisme. Les panneaux d'interdiction de stationnement sont à retirer/déposer par le demandeur en Mairie.

Pour plus de renseignements, contacter le service urbanisme au 03.28.65.94.83.

Les objets trouvés

N'hésitez pas à passer en Mairie, peut-être que votre objet y a été déposé.

Pour plus de renseignements, contacter l'accueil de la Mairie au 03.28.65.96.40.

Bennes pour une collecte des sapins de Noël

A partir du 4 Janvier 2023 et jusqu'au 14 Janvier 2023 inclus, des bennes seront déployées aux Ateliers Espaces Verts, rue Edmond de Coussemaker. Vous pouvez déposer votre sapin les mercredis, jeudis et vendredis de 13h30 à 17h et les samedis de 8h45 à 12h.



**J'AIME BIEN QUAND
TOUT VA DE TRAVERS**

avec **Le Petit Théâtre
des Loisirs Bourbourgeois**

Une comédie en trois actes
de Christian DERYCKE

**Vendredi 20 Janvier 2023 - 20h30
Samedi 21 Janvier 2023 - 20h30
Dimanche 22 Janvier 2023 - 16h**

Billetterie à l'entrée : Adultes - 6 euros
Enfants - gratuit
(- de 12 ans)

au profit des associations
"Ensemble Aidons-les" et "Ecoute ton Coeur"

Espace
Jean Monnet
Bourbourg



À NOTER
DANS VOS AGENDAS !



LES ORGANISATIONS INSOLITES PRESENTENT

**HAS BEEN
LUBRIQUE
MÉCHANT**

LA NOUVELLE COMEDIE
d'EMMANUEL VALLOY

Dimanche 5 Février 16h
Espace Jean Monnet

Renseignements : 03 28 22 01 42
Service Evénementiel : Mardi 24, Mercredi 25, Mardi 31 Janvier, Mercredi 1er et Samedi 4 Février - De 10h à 12h
9 euros sur place le jour de la représentation

Tarifs : 7 euros en prévente en Mairie

**8 comédiens
2 heures de rire**



ESPACE JEAN MONNET

LES ZAMUZTAERS

BOURBOURG

26 MARS 2023

**REPAS DES
ZAMUZTAERS**

RESSERVEN ET
PAIEMENT AVANT
LE 15 MARS

asso-leszamuztaers@laposte.net
06-34-19-11-16 / 06-12-52-22-13

  